

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FASTEA PATRIMOINE PART P

Société de gestion
ISIN

FASTEA CAPITAL
FR0011261908

➤ OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

➤ PRODUIT

PRODUIT : FASTEA PATRIMOINE PART P

INITIATEUR : FASTEA CAPITAL

Site web : www.fastea-capital.fr – Pour plus d'informations : 02 53 35 32 10

AUTORITE COMPETENTE : Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'AMF est chargée du contrôle de FASTEA CAPITAL en ce qui concerne ce document d'informations clés.

DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT : 26 juillet 2024

➤ EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

OBJECTIFS : L'objectif du fonds est de délivrer une performance nette de tous frais de gestion supérieure à celle de l'indicateur composé de 70% de l'indice EuroMTS 1-3 ans capitalisé et de 30% de l'indice CAC 40 calculés dividendes réinvestis au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, sans contrainte relative à l'indicateur de référence et sans que cela constitue une promesse de rendement ou de performance et prenant en compte une analyse extra-financière qui promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance.

La gestion du Fonds s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres obtenue grâce à l'analyse de critères quantitatifs et qualitatifs, et d'indicateurs macroéconomiques. La composition du Fonds est particulièrement axée sur des obligations d'entreprise de moyen-terme sélectionnées en fonction du couple rendement/risque jugé le plus optimal.

Le Fonds ne peut être investi en direct à plus de 30% en actions (la part actions variera entre 0 et 30%) ; le fonds pourra s'exposer à des valeurs de toutes tailles de capitalisation.

Les obligations seront des obligations émises principalement par des entreprises et représenteront l'essentiel du portefeuille (de 70% à 100%) ; les titres de notation inférieure à BBB- (classification S&P ou jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion) ne pourront excéder 40% de l'actif.

Ce Fonds, relève de l'article 8 SFDR (Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers). Le Fonds fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 10% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE et/ou ayant un objectif social. L'analyse Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) fait pleinement partie du processus d'investissement de la société de gestion. Une politique d'exclusion sectorielle vise certaines activités à incidences négatives. Des informations plus détaillées à ce sujet sont disponibles dans le prospectus du Fonds et que sur notre site : <https://www.fastea-capital.fr/informations-reglementaires/>

INVESTISSEURS VISÉS : Clients professionnels et non professionnels au sens de la directive Mifid, ayant un horizon d'investissement au moins égal à 3 ans, recherchant une exposition aux obligations et autres titres de créances libellés en euro, et acceptant les risques associés. Le FCP peut servir de support à des contrats d'assurance-vie libellés en unités de comptes.

ASSURANCES : Non applicable.

DUREE DE VIE : Le FCP n'a pas de date d'échéance. La dissolution résultant d'une décision unilatérale du gestionnaire se ferait selon les modalités définies dans le Règlement du FCP. Une dissolution automatique résulterait d'obligations réglementaires.

AUTRES INFORMATIONS : Cet OPCVM est un FCP de droit français.

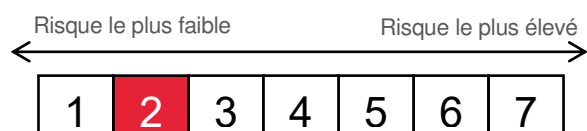
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) est le Dépositaire de l'OPCVM.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès du Dépositaire quotidiennement (jour J) avant 12 heures (heure de Paris). Les Parts font l'objet d'une capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées

à l'exception de celles qui feraient l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

➤ QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour une durée supérieure à 3 ans. Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir

moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce fonds dans la classe de risque 2 sur 7, qui est « une classe de risque basse ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « faible » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, « il est très peu probable » que la valeur liquidative du fonds en soit affectée. Attention au risque lié aux marchés de taux. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Période de détention recommandée : 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 810 EUR	8 010 EUR
	Rendement annuel moyen	-21,92%	-7,13%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 270 EUR	8 010 EUR
	Rendement annuel moyen	-17,26%	-7,13%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 480 EUR	9 940 EUR
	Rendement annuel moyen	-5,20%	-0,22%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 580 EUR	11 030 EUR
	Rendement annuel moyen	15,75%	3,31%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2017 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mai 2016 et mai 2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2014 et octobre 2017.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

➤ QUE SE PASSE-T-IL SI FASTEA CAPITAL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

➤ QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

La personne vous vendant ou vous conseillant au sujet de ce produit peut vous facturer d'autres coûts. En ce cas, cette personne vous fournira des informations sur ces coûts et vous montrera l'impact de ces coûts sur votre investissement au cours du temps.

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	671 EUR	1 047 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,7%	3,5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,3% avant déduction des coûts et de -0,2% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	4,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	400 EUR
Coûts de sortie	1,0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	100 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,6% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	149 EUR
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	19 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	3 EUR

➤ COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 3 ANS

La période de détention recommandée a été mesurée au regard de la nature des actifs éligibles à l'OPCVM.

La sortie est possible à chaque établissement de la Valeur Liquidative de l'OPCVM (quotidienne). Un désinvestissement avant la période de détention recommandée a une incidence sur les coûts de l'investissement.

Il n'existe pas de frais ou pénalités spécifiquement appliqués en cas de désinvestissement avant la fin de la période de détention recommandée.

➤ COMMENT PUIS-JE FAIRE UNE RECLAMATION ?

Les réclamations peuvent être adressées par courrier postal ou email à :

FASTEAL CAPITAL - 19 rue de la Rosière d'Artois 44100 Nantes ; 02 53 35 32 10 ; contact@fastea-capital.fr

➤ AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

La documentation du Fonds ainsi que les documents d'information à l'attention des investisseurs sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion : www.fasteacapital.fr ou sur demande auprès de la Société de Gestion.